

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 11 MAI 2016 A 19H30

L'an deux mille seize et le onze mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Michel CONTOU-CARRÈRE, DUFAU Frédéric, PALAS Jérôme, LANNERETONNE Michel, AGRAZ Joëlle, ILLANDE Cathy, BORDES Didier, ADAM Jean Pascal, HAGET Catherine, PUNTOUS Maïder, AMESTOY Daniel

**ÉTAIT ABSENT :** /

**Secrétaire de séance :** Joëlle AGRAZ

Date de la convocation : 02/05/2016

Date d'affichage : 02/05/2016

Nbre de conseillers en exercice : 11

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2016 est lu et adopté à l'unanimité.

### Délibération 1/4:

<b>N°001/11052016 : Budget assainissement : décision modificative budgétaire n°1, remboursement anticipé du prêt</b>
--

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,  
Vu le budget de l'assainissement,  
Considérant qu'il convient de prévoir les crédits suffisants pour le remboursement anticipé du prêt,

Le Conseil Municipal après en avoir largement délibéré,

**APPROUVE** la décision modificative suivante du budget assainissement de l'exercice 2016

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>
Article (Chap.) – Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	5 600,00
21532 (21) - 46 : Réseaux d'assainissement	-5 600,00
	<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>
Article (Chap.) - Opération	Montant
61523 (011) : Réseaux	-4 950,00
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 050,00
6688 (66) : Autre	3 900,00
	<b>0,00</b>

### Délibération 2/4:

<b>N°002/11052016 : Emprunt budget lotissement du Camp romain</b>
---

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de viabilisation des lots du lotissement du Camp Romain ont été planifiés pour l'année 2016, que pour pré financer ces travaux en attendant la vente des premiers lots le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le choix des propositions des banques suivantes :

- Crédit Agricole
- Caisse d'épargne

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 11 MAI 2016 A 19H30

Monsieur le Maire propose examiner les deux candidatures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

- **DECIDE** de retenir la seule proposition de la banque suivante : CAISSE D'EPARGNE
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à contracter un prêt relais de 79 025 Euros auprès de la Caisse d'épargne avec une commission d'engagement de 150 € destiné à financer les travaux de viabilisation dans l'attente de la vente des premiers lots:
  - Un prêt relais, d'un montant de *soixante-dix-neuf mille vingt-cinq euros*, sur une durée de 36 mois à un taux fixe annuel de 1.29%
  - Une commission d'engagement de *cent cinquante euros* 150 €
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne réalisation de cet emprunt.

---

### Délibération 3/4:

<b>N°003/11052016 : Subvention Ecole des métiers des Hautes-Pyrénées</b>
--

Monsieur le Maire lit au conseil municipal le courrier des chambres de Métiers et de l'Artisanat qui sollicite la commune pour participer aux frais de fonctionnement de l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées. Le montant de la participation a été fixé en 2016 à 100€ par apprenti.

Cette année un apprenti de cette école réside sur la commune de Géronce.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

- **DECIDE** de verser une subvention de 100€ à l'école des métiers des Hautes-Pyrénées.
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2016 de la commune

---

### Délibération 4/4:

<b>N°004/11052016 : Assurances garantissant l'ensemble des risques financiers de la collectivité liés au régime de protection sociale du personnel.</b>
---

Le Maire rappelle que la commune a adhéré aux contrats d'assurance groupe mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la collectivité contre les risques financiers qui lui incombent en application du régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux. Il s'agit de deux contrats en capitalisation (l'un concernant les risques liés aux agents affiliés à la CNRACL et l'autre les risques liés aux agents non affiliés à la CNRACL).

Les contrats dont il s'agit, négociés pour la période 2014-2016, cesseront leurs effets le 31 décembre 2016.

Pour permettre au Centre de Gestion d'entreprendre la procédure de mise en concurrence imposée par la réglementation, il importe que les collectivités

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 11 MAI 2016 A 19H30

intéressées lui demandent d'agir dans ce sens.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de confirmer la position antérieure de la collectivité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Considérant ce que représente pour la commune une démarche de type mutualiste de cet ordre,

**DEMANDE** au Centre de Gestion de conduire pour son compte la procédure de marché nécessaire à la souscription de deux contrats d'assurance garantissant l'ensemble des risques financiers liés au régime de protection sociale (maladie, accident du travail, invalidité, maternité, décès) des agents publics territoriaux affiliés à la CNRACL d'une part et d'autre part non affilié à la CNRACL.

La commune sera informée des résultats des négociations réalisées par le Centre de Gestion et sera alors appelée à se prononcer sur son adhésion aux contrats groupe qui seront signés par le Centre.

---

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Une commission urbanisme est créée pour le suivi de l'élaboration du PLUi. Elle est composée de Michel CONTOU-CARRERE, Daniel AMESTOY, Joëlle AGRAZ, Jérôme PALAS et Michel LANNERETONNE.
- Une visite commentée du territoire sera organisée le mardi 7 juin avec les élus et les personnes publiques associées.
- 3 ateliers ont été programmés le 28 juin 2016.
- Un registre des observations est ouvert à la mairie, il est à la disposition de tous les administrés qui souhaitent faire des remarques.
- Le bureau d'étude Artelia se rendra prochainement dans chaque commune afin de faire le point avec les élus

---

#### Affaires diverses :

- Le vide grenier organisé par le comité des fêtes aura lieu le dimanche 22 mai. Les inscriptions étant encore peu nombreuses il est décidé de distribuer un petit mot à tous les habitants.
- La journée solidarité pour la réaménagement de l'église aura lieu le samedi 4 juin 2016 à partir de 13h30.
- La seconde journée solidarité aura lieu samedi 24 septembre 2016
- M. le Maire rappelle que le tri sélectif se fera en porte à porte à partir du 23 mai 2016. Les élus s'organiseront pour distribuer les premiers rouleaux de sacs jaunes à chaque foyer.
- L'association Ogeu cyclo sport a sollicité la mairie pour l'organisation d'une course Ufolep le dimanche 25 septembre 2016. Un avis favorable a été donné, un rdv doit être pris pour parler de l'organisation de cette manifestation.

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 20h30  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 11 MAI 2016 A 19H30**

La séance a fait l'objet de quatre (4) délibérations ainsi numérotées :

**N°001/11052016 : Budget assainissement : décision modificative budgétaire n°1, remboursement anticipé du prêt**

**N°002/11052016 : Emprunt budget lotissement du Camp romain**

**N°003/11052016 : Subvention école des métiers des Hautes-Pyrénées**

**N°004/11052016 : Assurances garantissant l'ensemble des risques financiers de la collectivité liés au régime de protection sociale du personnel.**

Nom Prénom	Signature
<b>ADAM Jean Pascal</b>	
<b>AGRAZ Joëlle</b>	
<b>AMESTOY Daniel</b>	
<b>BORDES Didier</b>	
<b>CONTOU- CARRÈRE Michel</b>	
<b>DUFAU Frédéric</b>	
<b>HAGET Catherine</b>	
<b>ILLANDE Cathy</b>	
<b>LANNERETONNE Michel</b>	
<b>PALAS Jérôme</b>	
<b>PUNTOUS Maïder</b>	